

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Arrestations de l'UPAC en lien avec des contrats informatiques

Vivement une enquête publique!

Québec, le 11 mars 2015 – Contrairement à ce qu'ont laissé entendre les ministres du gouvernement Couillard, les frappes de ce matin de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) démontrent une fois de plus l'urgence de procéder à une vaste enquête publique sur l'octroi des contrats dans le domaine des technologies de l'information au gouvernement du Québec. Le regroupement d'organismes de la société civile réclamant au gouvernement libéral une enquête publique dans les technologies de l'information, souligne que les « stratagèmes collusoires » dévoilés aujourd'hui par l'UPAC prouvent que la collusion fait bel et bien partie du problème informatique au gouvernement du Québec. Cette nouvelle démonstration devrait pourtant convaincre le gouvernement libéral qu'il faut mettre sur pied rapidement une enquête indépendante afin d'analyser l'ensemble des problèmes informatiques au gouvernement du Québec dont la corruption ou la collusion, mais aussi tout ce qui ne relève pas de l'UPAC. L'enquête publique permettrait ainsi de déterminer les causes des dépassements de coûts, en identifier les composantes et entreprendre un débat public pour résorber les problèmes récurrents de fiascos informatiques.

Le regroupement rappelle qu'au fil des ans, les pratiques dénoncées sont demeurées inchangées : absence de concurrence, présence des mêmes firmes qui se séparent la majorité des contrats publics, dépassements de coûts, retards dans les échéanciers de livraison et dépendance du gouvernement envers les firmes privées. Ainsi, le regroupement propose que l'enquête se penche sur le mode de gestion que l'État doit mettre de l'avant pour ses projets technologiques. Les indices témoignant de sa perte de contrôle sur les dépenses en technologie de l'information qui découle de l'hémorragie d'expertise interne se sont multipliés dans les dernières années. Le recours aux sous-traitants pour des travaux récurrents en informatique, comme le soutien aux usagers coûte deux fois plus cher en moyenne que le personnel à l'interne. Le gouvernement cherche de l'argent, on lui dit qu'il y a dans ces projets informatiques une source importante d'économies à condition de mettre fin au gaspillage. Il est aussi souhaitable que soit introduite une juste distribution des contrats entre les différents acteurs économiques du Québec, notamment en permettant aux petites et moyennes entreprises (PME) l'accès aux contrats publics.

La forme que doit prendre cette enquête importe peu, rappelle le regroupement : elle doit être indépendante, rigoureuse et ouverte à tous. Elle doit également offrir une protection réelle aux employés de l'État ainsi qu'aux entrepreneurs qui voudraient signaler des irrégularités ou des stratagèmes collusoires. À l'inverse de ce qu'affirme M. Coiteux, les fonctionnaires qui dénonceraient aujourd'hui des irrégularités de gestion ne sont aucunement protégés et subiraient probablement des représailles pour manquement au devoir de loyauté.

Le regroupement des organismes de la société civile réclamant une enquête publique dans les technologies de l'information est composé de :

1. Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)
2. Association pour la science et le bien commun
3. Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
4. Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
5. Centre Justice et Foi/Revue Relations
6. Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC)
7. Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics
8. Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
9. FACIL, pour l'appropriation collective de l'informatique libre (FACIL)

10. Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)
11. Fédération autonome de l'enseignement (FAE)
12. Hackons la corruption
13. Ligue des droits et libertés
14. Regroupement des organismes communautaires de la région 03
15. Réseau québécois d'action communautaire autonome
16. Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPO)
17. Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ)

- 30 -

SOURCE : Éric Lévesque
 Responsable des relations avec les médias
 Tél. : 418 623-2424, poste 338
 Cell. : 418 564-4150
 eric.levesque@sfpq.qc.ca